

---

**Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Pertinence de la prévention pénale dans le traitement de la délinquance juvénile au sein de l'arrondissement de Liège : Point de vue des intervenants judiciaires."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** Léonard, Ophélie

**Promoteur(s) :** Lemaitre, Andre

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2020-2021

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/11852>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



LIÈGE université  
**Droit, Science Politique  
& Criminologie**

DTFE0006-1 Travail de fin d'études

## **Annexes**

Promoteur : LEMAÎTRE André

LEONARD Ophélie

Master en criminologie à finalité spécialisée (Bloc 2)

Année académique 2020-2021

s160351

# **Table des matières**

1.	Annexe A : Guide d'entretien.....	3
2.	Annexe B : Formulaire de consentement libre et éclairé.....	5
3.	Annexe C : Tableau d'analyse.....	7
4.	Annexe D : Schéma thématique .....	9

# **1. Annexe A : Guide d'entretien**

Rappel du cadre, de l'utilité et du but de l'étude ainsi que des règles de confidentialité et demande de confirmation de l'accord d'être enregistré(e) vocalement.

## **1) Questions contextuelles**

1.1) Pouvez-vous vous présenter en quelques mots de même que votre parcours professionnel relatif au droit de la jeunesse ?

1.2) Depuis combien de temps exercez-vous vos fonctions actuelles ?

## **2) Le modèle de justice des mineurs**

2.1) Selon vous, en quoi est-il opportun que les mineurs bénéficient d'un système de justice distinct de celui des majeurs (soumission à des mesures et non des peines, placement en IPPJ et non enfermement en prison,...)?

Pensez-vous que cette distinction puisse présenter des inconvénients ; et si oui, lesquels ?

2.2) Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'opinion publique émet une critique quant à un système de justice étant trop laxiste et trop peu dissuasif envers les mineurs délinquants et promouvant l'impunité. Avez-vous eu écho de cette critique ?

Que pensez-vous de cette critique?

## **3) La prévention pénale**

3.1) Que vous évoquent les notions de « prévention pénale », de « prévention pénale générale » et de « prévention pénale spécifique » ?

*Explication des concepts par le chercheur si le participant ne sait pas à quoi renvoient ces termes.*

3.2) Selon vous, quelles pourraient être les forces et les faiblesses de la prévention pénale générale auprès des mineurs délinquants potentiels ?

3.3) Selon vous, quelles pourraient-êtré les forces et les faiblesses de la prévention pénale spécifique auprès des mineurs ayant déjà été soumis à une mesure de protection ?

## **4) Composantes de la prévention pénale et leur efficacité**

4.1) Pensez-vous qu'augmenter la sévérité du traitement de la délinquance juvénile (allègement des conditions de dessaisissement ou de placement en IPPJ, augmentation de la durée maximale de la prestation d'intérêt général, introduction de mesures plus sévères,...) dissuaderait davantage les jeunes de passer à l'acte infractionnel ou de récidiver?

Pourquoi ?

4.2) Pensez-vous qu'augmenter la probabilité qu'un jeune soit soumis à une mesure suite à un fait qualifié infraction le dissuaderait davantage de passer à l'acte ou de récidiver?

Pourquoi ?

4.3) Pensez-vous qu'un accroissement de la célérité de la détermination et de l'application d'une mesure dissuaderait davantage les jeunes de passer à l'acte ou de récidiver ?

Pourquoi ?

4.4) Selon vous, quel critère s'avère le plus efficace pour dissuader un jeune de commettre un fait qualifié infraction ou de récidiver : la sévérité, la certitude ou la célérité de la mesure ? Développez.

## **5) Importance de la prévention pénale dans la justice des mineurs**

5.1) Quels sont les buts que vous recherchez généralement quand vous êtes face à un mineur délinquant (la prévention de la récidive, la réadaptation du mineur, son bien-être, la protection de la société, la dissuasion,...) ?

Comment pensez-vous que ces buts peuvent être atteints (prononciation de mesures plus sévères et dissuasives ou plus douces et réadaptatives, de mesures plus générales ou plus individualisées,...)?

5.2) Pensez-vous que la prévention pénale devrait être un des buts volontairement recherchés par le législateur lors de l'adoption ou de la modification d'une loi sur le traitement de la délinquance juvénile ?

Pourquoi ?

5.3) Pensez-vous que la prévention pénale générale (l'exemplarité) devrait être un des buts volontairement recherchés par le magistrat lors de la détermination d'une mesure ?

Pourquoi ?

5.4) Pensez-vous que la dissuasion de récidiver (prévention pénale spécifique) devrait être un des buts volontairement recherchés par le magistrat lors de la détermination d'une mesure ?

Pourquoi ?

5.5) Au cours de votre carrière, pouvez-vous me citer quelques exemples, s'il y en a, où il vous serait arrivé de souhaiter ou de mettre en œuvre la prévention pénale générale ou spécifique ?

5.6) Pouvez-vous me citer certains cas spécifiques, s'il y en a, où la prévention pénale générale vous semblerait davantage pertinente (forte prévalence des faits en cause dans la société,...)?

Pouvez-vous me citer certains cas spécifiques, s'il y en a, où la prévention pénale spécifique vous semblerait davantage pertinente (mineur multirécidiviste, infraction de forte gravité,...).

## **6) « Boot camps » et « scared straight programs »**

6.1) Pensez-vous qu'il serait pertinent et/ou efficace d'instaurer en Belgique des programmes comparables aux « boot camps » et « scared straight programs » d'Amérique, pour lutter contre la délinquance juvénile ou, au contraire, qu'une telle initiative serait peu porteuse et à proscrire? Développez.

*Explication des concepts par le chercheur si le participant ne sait pas à quoi renvoient ces termes.*

## **7) Fin de l'entretien**

7.1) Avez-vous d'autres propos à ajouter ?

## **8) Remerciements hors enregistrement**

## **2. Annexe B : Formulaire de consentement libre et éclairé**

Titre de la Recherche	Pertinence de la prévention pénale dans le traitement de la délinquance juvénile au sein de l'arrondissement de Liège : Point de vue des intervenants judiciaires
Chercheur responsable	LEONARD Ophélie
Promoteur	LEMAITRE André
Coordonnées du chercheur	<a href="mailto:Ophelie.Leonard@student.uliege.be">Ophelie.Leonard@student.uliege.be</a> 0491/32.90.37

**Je, soussigné(e) .....**  
**déclare :**

- Avoir eu connaissance de l'objet de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- Avoir eu l'occasion de poser des questions sur cette recherche et avoir obtenu toutes les informations que je souhaitais.
- Avoir reçu et lu les informations relatives à l'enregistrement ainsi que le cadre dans lequel ce dernier s'inscrit ;
- Avoir eu l'occasion de poser des questions sur cet enregistrement et avoir obtenu toutes les informations que je souhaitais ;
- Avoir reçu et lu le formulaire de consentement ci-présent ;

**Je sais que :**

- L'étude comprend un entretien d'environ 1h dans lequel des questions en lien avec mon avis quant à la place de la prévention pénale dans le traitement de la délinquance juvénile me seront posées ;
- Je peux, sans devoir motiver ma décision, refuser de répondre à certaines questions ;
- Je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche et à mon accord d'enregistrement sans devoir motiver ma décision ;
- Je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche et à ma participation à l'enregistrement ;
- Les données recueillies seront strictement confidentielles, qu'il sera impossible à tout tiers de m'identifier et que ces données seront stockées sur un support sécurisé auquel seul le personnel de recherche aura accès ;
- Mon anonymat est pleinement assuré, que mon nom, mon prénom, mon sexe et mon âge ne seront pas repris dans le rapport de recherche et que seule ma profession le sera ;
- Je peux demander à ce que certaines données n'apparaissent pas dans la recherche ;
- Je peux demander à recevoir les résultats de ma participation à la recherche et à bénéficier d'un retour approprié de la part du chercheur ;
- Je peux obtenir des informations supplémentaires concernant cette étude auprès du chercheur ;
- J'ai la possibilité d'obtenir une copie de l'enregistrement.

Le chercheur s'engage tout au long de la recherche à la mener selon les dispositions éthiques et déontologiques et à assurer la confidentialité des informations recueillies.

**Sous réserve du respect de l'ensemble de ces conditions :**

- Je donne mon consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche ;
- J'autorise LEONARD Ophélie, agissant en qualité de chercheur au sein de l'université de Liège, à enregistrer ma voix. Cette autorisation est consentie pour l'utilisation strictement définie ci-après : l'enregistrement ne sera consultable que par moi-même, par la personne responsable de l'enregistrement ainsi que par son promoteur et son assistante. Toute autre utilisation de mon enregistrement devra faire l'objet d'un nouvel accord ;
- Je délivre mon consentement libre et éclairé pour être enregistré(e).

Fait à ..... le ..... en 2 exemplaires. Le premier me sera remis et le second sera conservé par le chercheur.

**Signature du chercheur**  
Précédée de la mention « lu et approuvé »

**Signature du participant**  
Précédée de la mention « lu et approuvé »







## 4. Annexe D : Schéma thématique

**Légende :** S= Substitut C= Criminologue J= Juge

Opinion sur l'efficacité de la prévention pénale générale	Après des mineurs n'ayant encore jamais délinqué	Efficacité assurée par l'intériorisation du risque (S1, S2, S3, S4, C1, C2, J1, J2, J3)			
		Effet dissuasif limité par l'ignorance des conséquences légales (S1, C1, J2)	Solution = sensibilisation dans les écoles (S1, S3, C1, C2, J1, J2)		
	Après des mineurs déjà inscrits dans le système	Mineurs délinquants peu réceptifs à la prévention pénale générale (C1, C2, J1, J2, J3)	Impulsivité (C1, C2, J1, J2, J3)	Délinquants sexuels : pulsions sexuelles impulsives (J3)	
				Mode de vie inscrit dans l'instant présent et dans l'immédiateté (C1, C2, J1, J2)	Or manque de célérité de la réaction judiciaire (S1, S2, S3, S4, C1, C2, J1, J2, J3)
			Maturité non encore développée (C1, J1)		
			Risque recherché (J2, J3)	Attirer l'attention (J3)	
		Intégrer un groupe de pairs (J2, J3)			
		Ressentir des sensations fortes (J3)			
		Peur de la sanction favorisant la délinquance (J3)			
		Prise de stupéfiants limitant la réflexion (J1)			
Existence de profils plus réceptifs à la dissuasion générale (S1, S2, S3, S4)	Mineurs à la délinquance utilitaire (S4)				
	Mineurs ayant plus de 16 ans (S2)				
	Mineurs multirécidivistes (S1, S2)	Oui car effet dissuasif de la gradation de sévérité (S1, S2)			
		Non car délinquance trop ancrée (S3, S4)			

Opinion sur l'efficacité de la prévention pénale spécifique auprès des mineurs délinquants	Efficacité des sanctions sévères purement dissuasives (S1, S2, S3)			
	Échec des sanctions sévères purement punitives et dissuasives (S4, C1, C2, J1, J2, J3)	Favorise la récidive (S4, C2, J3)	Difficulté de réinsertion sociale (S4, J3)	
Sentiment d'injustice (J3, C2)				
Opinion sur l'application de la prévention pénale générale auprès des mineurs délinquants	Non favorable à l'application de la dissuasion générale	Car totalement inefficace (J3)		
	Favorable à l'application de la dissuasion générale (S1, S2, S3, S4, C1, C2, J1, J2)	Car forte chance d'être efficace => mise en œuvre systématique (S1, S2, S3, S4)		
		Applications au cas où dissuasif mais doutes (C1, C2, J1, J2)		
	Moyens de mise en œuvre de la prévention pénale générale	Exposition de la gradation des mesures (J1, J2)		
		Rappel à la loi/avertissement (S1, S2, S3, S4, C1, C2)	Porte sur les mesures en cas de récidive (S1, C1, C2)	
			Porte sur la menace de déferrement (S1, S3, C1, C2)	
			Porte sur le dessaisissement (C1)	
Exemplarité (J1)		Volontairement recherchée (J1)		
	Non : tout au plus un effet collatéral involontaire (S1, S2, S3, S4, C1, C2, J2, J3)	Sinon sentiment injustice (J3, C1)		
Sinon stigmatisation (J3)				

		Visites de prison	Envisageables car permettant un effet dissuasif (S1, S2, S3, J2)	
			Déconseillées (S4, C1, C2, J1, J3)	Peu éthiques : visites de zoos (C2, J1)
				Non dissuasives : (S4, J1, J3)
			Alternatives existantes	Partage de vécu avec d'anciens détenus à titre éducatif (C1, C2, J1, J3)
Education aux conséquences de la vie avec un casier judiciaire (J3)				
Opinion sur l'application de la prévention pénale spécifique auprès des mineurs délinquants	Priorité à la réhabilitation (J1, J2, J3)	Rééducation efficace pour une meilleure évolution et le bien-être du mineur (J1, J2 J3)		
		Mineurs délinquants plus sensibles à la rééducation : êtres en construction (J2, J3)		
		Lacunes dues au parcours de mineurs en danger (J1, J2, J3). NB : tous d'accord sur la continuité entre mineur en danger - mineur délinquant (S1, S2, S3, S4, C1, C2, J1, J2, J3)		
	Priorité à la dissuasion (S1)	Sinon promeut laxisme/impunité (S1)		
		Car nécessité absolue de protéger la société (S1)		
	Dissuasion et réhabilitation sur un pied d'égalité (S2, S3, S4, C1, C2)	Nécessité de non-exclusivité de la dissuasion pour faciliter la désistance (S2, S3, S4, C1, C2)	Dissuasion insuffisante (S2, S3, S4, C1, C2)	Surtout pour délinquance non utilitaire (S4)
			Dissuasion pure peut être risquée (S4, C2)	Sentiment d'injustice (S4) Difficulté de réinsertion sociale (C2)
Nécessité de non-exclusivité de la rééducation pour protéger la société (S2, S3, S4, C1, C2)		Système parfois trop laxiste (S2, S4)		

	Moyens de mise en œuvre de la prévention pénale spécifique	Placement « choc » de courte durée en IPPJ dans un objectif de coup d'arrêt	Favorable car permettant un effet dissuasif (S1, S2, S3, C1, C2, J2)		Pour les primo-délinquants (S3)		
					Pour ceux en toute puissance (S1, C2, J2)		
					Si manque d'empathie (S2, C1, C2)		
			Déconseillé car pouvant entrainer des effets pervers (S4, J3)	Rencontre d'autres délinquants (S4, J3))			
				Sentiment d'injustice (J3)			
				Stigmatisation (S4)			
		Placement en IPPJ de longue durée (S1, S2, S4, J1, J2)					
		Mise en cellule (S1)					
		Fait de passer devant un magistrat assis ou debout (J2, J3)					
		Camps de redressement	Envisageables car permettant un effet dissuasif (S1)		Pour les jeunes sans limites et dont on n'a plus la maîtrise (S1)		
			Déconseillés (S2, S3, S4, C1, C2, J1, J2 J3)	Non dissuasifs (S4, C1)		Certains peuvent trouver ça chouette (C1)	
				Risqués (S2, J3)		Possibles débordements (S2, J3)	
				Trop sévères (S3, S4, C2, J3)			
			Alternatives existantes	Séjour de rupture (J1, J3)	Avantage : (J1)	Revalorise le jeune(J3)	
						Travaille l'entraide (J3)	
				Réadapte le jeune et travaille le dépassement de soi (J1)			
	Intégration de l'armée sur base volontaire (J2)	Pour ceux ayant besoin d'un cadre et dont la famille n'est pas en mesure de combler les besoins (J2)					